

## La région de Rivière-du-Loup innove : Les matières organiques des citoyens bientôt transformées en biogaz

Johanne St-Pierre



Rivière-du-Loup - La Ville de Rivière-du-Loup et la MRC de Rivière-du-Loup annoncent qu'elles s'associent à la filiale ENVIROGAZ inc. du groupe VALORRR inc., pour constituer la société d'économie mixte (SÉM) qui sera chargée de mettre en œuvre le projet de méthanisation des matières résiduelles organiques de la région de Rivière-du-Loup, et ce, dès 2009.

Le projet de méthanisation des matières résiduelles organiques est évalué à 7,8 millions de dollars et les partenaires estiment pouvoir obtenir un soutien financier représentant la moitié des coûts du projet par le biais de différents programmes de subvention. À cet égard, les partenaires complètent actuellement les demandes de financement auprès de différents ministères et programmes.

Les actionnaires ont prévu répartir leur participation à la société d'économie mixte de la façon suivante : la MRC de Rivière-du-Loup dans une proportion de 25,5 %, la Ville de Rivière-du-Loup pour 25,5 % et ENVIROGAZ inc. dans une proportion de 49 %.



Le 17 juillet dernier, la MRC de Rivière-du-Loup et la Ville de Rivière-du-Loup confirmaient la conclusion d'un partenariat visant le traitement des matières résiduelles organiques (déchets de table et de cuisine, résidus verts, boues agroalimentaires, etc.) par la méthanisation. Cette technologie permet de traiter ces résidus en fertilisants agricoles de haute qualité et de produire du biogaz pouvant être utilisé comme carburant dans le transport ou comme combustible pour le chauffage des bâtiments.

La technique utilisée, soit la digestion anaérobie, est largement utilisée en Europe et le procédé de méthanisation, qui sera implanté au lieu d'enfouissement sanitaire de la Ville de Rivière-du-Loup situé dans la municipalité de Cacouna, constitue un projet très novateur en Amérique du Nord.

La région pourra bénéficier d'un transfert technologique issu d'expertises et de technologies reconnues mondialement et qui ont été développées par une entreprise européenne avec laquelle ENVIROGAZ inc. a conclu une entente de partenariat.

Actuellement, différentes options de collectes des matières résiduelles organiques font l'objet d'une analyse coûts/bénéfices. Rappelons que la collecte porte-à-porte des matières résiduelles organiques dans les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup sera implantée dans les secteurs résidentiel,

institutionnel, commercial et industriel au cours de l'année 2009.

Non seulement ce projet novateur permettra une réutilisation des matières résiduelles organiques, mais il favorisera de façon significative une réduction des gaz à effet de serre et pourra servir de vitrine technologique pour l'ensemble du Québec.

Mise à jour : 2008-11-18

[www.bas-saint-laurent.org](http://www.bas-saint-laurent.org)

---

Copyright 1995-2008 Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent. Tous droits réservés.

 **CONCEPTION OZNOG CO. MULTIMÉDIA**